



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

Communiqué de presse

Villeurbanne, le 8 septembre 2021

TROPHÉES DES ACHATS DURABLES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES LANCEMENT DE L'ÉDITION 2021



Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) et la Région annoncent le lancement des Trophées Achats durables Auvergne-Rhône-Alpes 2021. Une opération visant à distinguer et soutenir les initiatives les plus remarquables en la matière, et qui s'adresse à l'ensemble des structures soumises au code des marchés publics.

Avec un volume de plus de 10,6 millions d'euros en 2019¹ et un nombre d'acheteurs en charge de marchés publics de l'ordre de 20.000, la commande publique en Auvergne-Rhône-Alpes représente un levier déterminant permettant aux acteurs publics d'assurer leurs responsabilités environnementale, sociale et économique en se rapprochant de leur territoire, en favorisant l'emploi, l'environnement et la santé, tout en améliorant l'efficacité de leurs structures.

Afin de reconnaître la qualité d'engagement des collectivités et des acteurs sur la base de différents critères, de recenser les marchés les plus remarquables en matière de développement durable et d'économie circulaire, et de les faire connaître au plus grand nombre, AURA-EE et la Région organisent pour la 4^e année, les Trophées Achats durables Auvergne-Rhône-Alpes.

¹ source : [étude ACDF – Vecteur plus publié en mars 2020](#)

Avec le soutien de :



Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement
Le Stratège-Péri - 18 rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne
Tél. +33 04 78 37 29 14
auvergnerhonealpes-ee.fr

Tous les marchés régis par le Code des marchés publics, susceptibles d'intégrer le développement durable et répondant à ses finalités, peuvent faire l'objet du concours. Il pourra s'agir par exemple :

- de marchés de fournitures, de services, de prestations intellectuelles, de travaux
- d'achats inférieurs aux seuils, passés sans publicité ni mise en concurrence préalables
- de marché à procédure adaptée ou passés selon une procédure formalisée (appels d'offres, procédure avec négociation, dialogue compétitif, etc.)
- de marchés de partenariat, de DSP, de contrats de concession

Comment participer ? Chaque structure ne peut présenter qu'un seul marché, choisi pour être le plus représentatif. Celui-ci doit répondre à des Objectifs du développement durable (ODD). La date limite de candidature est le 18 octobre 2021. Une cérémonie de remise des trophées est prévue en fin d'année.

Les enjeux de la commande publique durable sont nombreux :

- apporter les réponses les plus pertinentes et les plus adaptées en termes d'impacts minimisés (quantités achetées, mutualisation, réemploi, réutilisation, recyclabilité...);
- s'interroger sur ses pratiques et définir ses justes besoins ;
- faire preuve d'exemplarité ;
- améliorer son fonctionnement interne par une remise en cause des achats, la sobriété et une organisation réinterrogée ;
- être conforme aux obligations réglementaires qui imposent la prise en compte du développement durable dans la définition des besoins, depuis 2006.

Les Trophées Achats publics durables constituent une initiative menée dans le cadre du Réseau régional de l'éco responsabilité et de développement durable, le RREDD, animé par AURA-EE avec le soutien de la Région : un espace d'échanges, de mutualisation d'expériences et de formation en faveur de la mise en pratique des clauses environnementales et sociales dans la commande publique qui rassemble des collectivités territoriales et plus généralement des acteurs publics d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Contact presse : Stéphanie Marquet stephanie.marquet@auvergnerhonealpes-ee.fr 07 60 87 67 33